

AFFICHAGE INTERNE et EXTERNE

La Commission scolaire De La Jonquière étudiera, au cours des prochaines semaines, les offres de service reçues en vue de remplir le poste suivant :

Technicienne ou technicien en bâtiment Projet 2 ans 1819-S-25 Service des ressources matérielles et informatiques		
Horaire	Taux de traitement	
Du lundi au vendredi De 8 h à 16 h	Échelon	Taux
	01	22,74 \$
	12	31,99 \$

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, soit à procurer une assistance technique aux différents services de la commission scolaire, principalement en effectuant des recherches, en élaborant des plans et en rédigeant des devis, en recueillant et en fournissant les données de base nécessaires au personnel professionnel et aux responsables des divers services, soit à être responsable du fonctionnement des équipements relevant de la mécanique du bâtiment.

Quelques attributions caractéristiques

La personne salariée de cette classe d'emplois :

- Analyse les besoins relatifs à la construction et à l'aménagement de locaux ainsi qu'à la construction de mobilier et d'équipement, tout en tenant compte des contraintes qu'imposent leur usage et les normes établies;
- Elle effectue les visites, les recherches et les consultations nécessaires et prépare les plans et devis qui serviront de base de travail au personnel professionnel tel que architectes, ingénieurs et ingénieures;
- Elle vérifie si les travaux respectent le cahier des charges, les différents règlements et normes en vigueur tels que ceux des municipalités;
- Elle peut également se prononcer sur l'opportunité de réaliser ou non les projets qui lui sont soumis, ou proposer les modifications qui s'imposent au point de vue technique, et conséquemment, elle peut expliquer son point de vue à la direction;

- Dans les limites de sa compétence, elle élabore et prépare des dessins et des plans d'architecture, de chauffage, de ventilation, de climatisation, de réfrigération, de plomberie, d'électricité ou autres, ainsi que les devis appropriés pour fins de soumission, de construction;
- Elle élabore des plans types pour certains locaux tels que laboratoires et cafétérias;
- Elle effectue certains travaux tels que les calculs de surfaces, de volumes et de quantités de matériaux, notamment aux fins d'estimation et de vérification des coûts;
- Elle peut, en outre, suivre la marche des travaux et préparer des rapports progressifs en particulier afin d'établir les paiements à faire et de s'assurer du respect de l'échéancier.

Dans le domaine de la mécanique du bâtiment :

- Elle est responsable du fonctionnement de l'entretien, de la vérification et de l'installation des systèmes de chauffage, de climatisation, de ventilation, de réfrigération et de contrôle;
- Elle effectue les opérations requises de calibrage, d'ajustement, de modification et de programmation des contrôles pneumatiques et électroniques;
- Elle coordonne les travaux techniques de l'entretien préventif des systèmes mécaniques;
- Elle procède aux inspections régulières et aux tests d'opération requis;
- Elle voit à ce que les réparations soient effectuées ou les effectue au besoin;
- Elle fait les recommandations nécessaires pour les réparations majeures ou pour les améliorations requises;
- Elle participe à l'élaboration et à la tenue à jour de l'inventaire physique des services mécaniques ainsi que de la banque de pièces de rechange nécessaires à une opération sécuritaire des systèmes;
- Elle étudie, propose des programmes de conservation d'énergie, les applique ou les fait appliquer lorsqu'ils sont approuvés;
- Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opération techniques dont elle est responsable;
- Elle voit à la documentation des actifs des établissements, ainsi que de leur état;
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de la mécanique du bâtiment ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Exigences déterminées par la Commission scolaire

- Les personnes possédant un diplôme d'études collégiales en architecture seront considérés;
- Minutie, souci du détail;
- Travail d'équipe;
- Sens des responsabilités, autonomie;
- Esprit d'analyse et de synthèse;
- Habileté pour la communication.

Connaissances particulières

- Connaissance du logiciel Autocad (un atout)
- Connaissance au code du bâtiment;
- Connaissance dans le domaine du bâtiment.

Offre de service

Les candidates et les candidats devront accompagner leur offre de service de leur curriculum vitae, y joindre les pièces justificatives et faire parvenir le tout, sous pli cacheté, à l'adresse postale suivante ou encore par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous (les candidates et les candidats **DOIVENT ÉGALEMENT POSER LEUR CANDIDATURE** sur le site de la CSDLJ au www.csjonquiere.qc.ca – onglet "Carrières"):

Service des ressources humaines
Madame Corinne Pageau
3644, rue Saint-Jules
Jonquière (Québec) G7X 7X4
ou
corinne.pageau@csjonquiere.qc.ca

Les offres de service devront nous parvenir **avant 12 h, le 15 février 2019** avec la mention : « Technicienne ou technicien en bâtiment 18-19-S-25 ».

Les offres de service devront être accompagnées d'une lettre explicative démontrant votre intérêt pour ce poste.

Les offres reçues après cette date ne seront pas considérées.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec Monsieur Samuel Fischer, directeur, Service des ressources humaines au (418) 542-7551, poste 4274.

La Commission scolaire De La Jonquière remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

La Commission scolaire De La Jonquière applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les personnes handicapées, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.

La directrice du Service
des ressources humaines,



Alexandra Cormier
AC/mes
20190130